

Union des Anciens du groupe BP, Comité de LAVERA

Compte rendu de réunion n° 1 du 16 janvier 2018

Présents : Mme: T. Legrand. Mrs P Barbarin, R. Deboom, C. Giraud, R Marion, P. Monniot, R Roumieu.
Excusés: Mme J. Bressy. Mr. C Vornich. L. Geffrauft
Début de la réunion à 9h30.

1 Approbation du CR n° 13 du 19 décembre 2017. Le CR est approuvé.

2 Le point du trésorier.

La trésorerie est au 16/1/018 de 7 228.46 €, le livret à 5 606.57 €.
Le nombre d'adhérents est de 235.

3 Retour de l'AG 2017 du 9/1/2018.

H. Anton et M. Giori n'ont pas reçu la convocation.

La présentation de J. J. Déjardin a été très appréciée, R. Marion l'a mise sur le site « aabp »

Les pizzas étaient bonnes et la découpe en petits morceaux a évité de se salir les mains ; il faudra à l'avenir prendre 2 pizzas de plus. La consommation de boissons a été plus faible que les autres années, (seulement 66 participants à la réunion), il faudra réactualiser la liste.

Le repas a été correct, bien présenté, un bémol pour la côte de veau qui était trop fine et un peu trop cuite. Le restaurateur a été informé.

Notre adhérent, Mr Siméon Diamantara a trébuché sur une marche de la salle des conférences en début de séance. Etant donné qu'il avait été opéré de la hanche et qu'il souffrait, nous avons appelé les pompiers qui l'ont transféré aux urgences à l'hôpital de Martigues. Sa fille a trouvé l'attente trop longue et l'a emmené par ses propres moyens à la clinique. L'examen radio n'a pas mis de problèmes en évidence, mais comme il souffrait toujours, il est allé passer un scanner à Istres où il a été découvert une légère fissure. Il est maintenant en maison de repos à Martigues.

La mairie qui a été contactée pour connaître la procédure de déclaration, nous a informés qu'elle aurait préféré que ce soit elle qui appelle les pompiers.

R. Deboom a prévenu Mr Sanimorte pour qu'il fasse la déclaration à l'assureur de l'Union ; il reste en contact avec le gendre de S. Diamantara et lui a indiqué qu'il fallait qu'il fasse un courrier à la mairie au cas où il y aurait des complications.

Examen du CR de l'AG : Le CR est difficile à rédiger car le déroulement est un peu brouillon, il faudrait définir un canevas ; le secrétaire fera une proposition soumise à votre accord.

Dans un premier temps il a décidé de conserver les annexes, mais de modifier l'imbrication des rubriques.

Pour des questions de coût, le CR ne sera pas expédié aux adhérents, mais uniquement aux internautes ; il est consultable lors des réunions de bureau et sur le site.

4 Sortie : Le 11 février 2018, le cabaret BILLARDIER à Tourves : repas avec agneau à la broche, spectacle de cabaret et danse. Prix 45/52 €.

Les conditions du contrat sont très restrictives, l'organisateur peut annuler si le nombre de participants est inférieur à 50, il faut bien lire les conditions générales.

6 Divers. Pourboire lors des sorties : afin de supprimer toute polémique, il est proposé de l'inclure, pour les repas et le chauffeur, dans le prix de la sortie. C'est l'association qui remettra un chèque aux ayants droit. Le pourboire des guides est laissé à l'appréciation des participants en fonction de leur degré de satisfaction.

Le Comité de Lavéra a rédigé une liste de questions à mettre à l'ordre du jour de l'AG nationale. Le président l'a transmise à J. Moulin, ainsi que les propositions de M. Caillat, qui est l'un de nos adhérents.

Fin de la réunion à 11 H 00. rr.

La prochaine réunion aura lieu, le 13 février 2018 à 9 H 30 à la mairie de Lavéra.